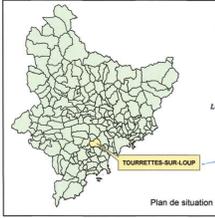




Commune de Tourrettes-sur-Loup
PLAN de PREVENTION des RISQUES NATURELS
PREVISIBLES d'INCENDIE de FORETS

PROJET
Plan de zonage



Pour le préfet,
 Le sous-préfet, directeur de cabinet
 25 450
 Benoit HUBER

1:10 000 Plan de situation Décembre 2020

PRESCRIPTION du PPRIF : 30 janvier 2019

DELIBERATION du CONSEIL MUNICIPAL : 07 AVR. 2021

ENQUETE PUBLIQUE : du 25 OCT. 2021 au 26 NOV. 2021

APPROBATION du PPRIF :

Alain CANOUE
 Adjoint au Maire

DIRECTION DEPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER
 ALPES-MARITIMES
 SERVICE DEPLACEMENTS-RISQUES-SECURITE



- Zones :
- R - Zone de risque fort à très fort
 - B1a - Zone de risque modéré à fort à prescriptions particulières
 - B1 - Zone de risque modéré
 - B2 - Zone de risque faible
 - Zone non concernée par le risque



0 250 500 750 1 000 Mètres

Source : bâti et parcelle PCI vecteur (dgi 2020)

